

*Les crédits*

besoin d'une approche plus flexible des activités gouvernementales.

L'intérêt des budgets de fonctionnement, c'est que les cadres considéreront l'ensemble des dépenses engagées dans la prestation d'un programme ou d'un service, et pas seulement le nombre d'années-personnes nécessaire, c'est-à-dire pas seulement le nombre de personnes dont dispose leur ministère, car c'est le facteur qui détermine le montant à allouer. À présent ils vont devoir utiliser cette mesure de façon plus méthodique et, à mon sens, plus productive et plus efficace. Ainsi, ils vont pouvoir doser la quantité de ressources humaines et autres qui leur est vraiment nécessaire pour mener la tâche à bien.

C'est le genre de décisions réfléchies qu'il faut mettre en oeuvre dans le secteur public si nous voulons atteindre les objectifs que nous nous sommes déjà fixés et ceux, plus rigoureux encore, qu'il faudra peut-être adopter dans les années à venir.

Ce faisant, nous aurons assuré une plus grande efficacité et, plus important encore—je le signale à l'intention de mon collègue qui vient tout juste de prendre la parole—une plus grande responsabilité. Le député a tout à fait raison: responsabilité va de pair avec pouvoir, ça, tout le monde en convient.

On demandera aussi aux gestionnaires de mettre davantage l'accent sur la rentabilité, mais pas à n'importe quel prix, car cela ne rend service à personne. Ils devront plutôt songer très attentivement à des méthodes pour réduire le coût de la fonction publique et pour faire en sorte que les activités gouvernementales soient gérées d'une façon à tirer le meilleur parti possible de l'argent des contribuables. En fin de compte, ils devraient réduire le coût global des activités gouvernementales.

Si la fonction publique s'engage pleinement à réaliser cet objectif, comme elle le fait d'ailleurs, elle nous aidera à trouver des moyens de réduire les programmes, ou peut-être même d'en supprimer, sans pour autant nuire aux citoyens canadiens, qui s'attendent à ce que l'argent provenant de leurs impôts soit dépensé judicieusement et efficacement.

• (1810)

J'estime que cette façon d'aborder les activités gouvernementales permettra d'étirer davantage le budget sans pour autant causer trop de torts à quelque groupe que ce soit. Le mécanisme est en grande partie en place et un nouveau processus de gestion créatif et plus efficace devrait voir le jour au cours des quelques prochaines années.

Je voudrais passer brièvement à un autre sujet, soit la qualité des gestionnaires et des employés de notre fonction publique. Forte de mon expérience dans la fonction publique depuis cinq ans et dans le secteur privé pendant plus de 20 ans, je n'ai que des félicitations à offrir à un grand nombre de nos fonctionnaires, qui font un excellent travail, qui sont très dévoués pour les Canadiens et qui leur assurent un service très professionnel.

Je sais que bien des fonctionnaires traversent actuellement une période très difficile. Nous vivons à une époque où les changements se bousculent et où la sécurité d'emploi n'est plus ce qu'elle était autrefois. Comme les fonctionnaires fédéraux ne sont pas préparés à de tels changements, ils éprouvent un vif sentiment d'insécurité, même de crainte dans certains cas.

Nous devrions donc féliciter tous les employés de la fonction publique pour le travail qu'ils ont fait et pour la façon dont ils se sont conduits au cours de cette période difficile, où l'insécurité règne partout. Je sais qu'ils ont participé aux sacrifices que tous les Canadiens ont dû faire pour que nous puissions réduire le déficit budgétaire et qu'ils devront peut-être le faire encore à l'avenir si nous voulons le supprimer complètement.

La fonction publique a fait preuve d'imagination et d'ingéniosité pendant cette période difficile. Je suis très fière d'en mentionner quelques exemples récents. Par exemple, vous savez sans doute, monsieur le Président, qu'il existe un prix de la gestion innovatrice, créé par l'Institut d'administration publique et Coopers & Lybrand. Eh bien, pour la première fois, peut-être grâce aux nouvelles attitudes suscitées par le gouvernement fédéral, la fonction publique faisait partie des finalistes. Le ministère des Pêches et des Océans et le ministère des Approvisionnements et Services étaient parmi les cinq finalistes pour leurs idées créatrices et innovatrices et pour leurs nouvelles méthodes de faire les choses plus efficacement. Je pense que cela fait ressortir le dévouement et la volonté de ces fonctionnaires qui tiennent à s'assurer que l'argent est dépensé de la façon la plus efficace possible et qui comprennent que les temps sont durs pour tout le monde.

Je voudrais rappeler à la Chambre que nous avons adopté l'an dernier une mesure législative créant la semaine nationale de la fonction publique, ce qui prouve que nous apprécions le travail de nos fonctionnaires. Pendant cette semaine-là, à la mi-juin, les Canadiens ont l'occasion de rendre hommage aux réalisations des employés de la fonction publique. Je voudrais féliciter tous les fonctionnaires pour le grand dévouement avec lequel